



# Aiglemont



Accueil de loisirs du 26 au 29 décembre 2023\* (4 jours)

## Cocooning et chocolat chaud **2**

Programme d'activités :  
*Apprécier, prolonger et savoir renouveler  
les joies d'être ensemble !*



\* Ouverture de l'accueil si les inscriptions regroupent au moins 7 mineurs. Dans le cas contraire, l'accueil est annulé ET en fonction des éventuelles directives officielles.

Les animations reposent sur la thématique 'Cocooning et chocolat chaud 2'

Ce bulletin (1 par enfant) est à compléter, à signer et à retourner à l'accueil ou à la mairie d'Aiglemont **au plus tard le vendredi 24 novembre 2023**. Ne joignez pas de règlement.

Pour les familles qui ont rempli et retourné un dossier 2023/2024, vous devez également confirmer cette inscription via le logiciel de gestion [www.gestion-cantine.com](http://www.gestion-cantine.com) (au plus tard le 24/11) avec les identifiants qui vous ont été remis (il faut sélectionner 'cantine' qui correspond à la journée complète).  
Pour les nouvelles familles, il faut retirer un dossier 2023/2024 (valable 1 année) auprès de la mairie ou de l'accueil de loisirs. Ce dossier contient les fiches de renseignements (sanitaire...).

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir une attestation de présence pour le séjour.

**ENFANT :**

NOM et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

**RESPONSABLE(S) LEGA(UX) :**

NOM(s) et Prénom(s) : .....

Adresse postale : .....

Adresse e-mail : ..... Téléphone : .....

Je soussigné(e) ..... autorise mon enfant : (nom + prénom)..... à participer à toutes les activités proposées par l'accueil de loisirs pour sa tranche d'âge durant le séjour et accepte les conditions d'inscription.

(Sans signature, les enfants ne pourront pas participer aux activités).

Date :

Signature :



L'accueil ouvre à 8h30. Un pré-accueil payant est proposé aux familles, de 8h à 8h30.

**Les activités débutent à 9h00 et l'accueil ferme à 17h30. Merci de respecter ces horaires.**

Tout dépassement d'heure entrainera une facturation supplémentaire.

**Toute annulation doit être rapidement signalée à la responsable de l'accueil et au plus tard le mardi précédant l'ouverture de l'accueil, soit le mardi 19 décembre 2023.**

En cas d'absence **le 1<sup>er</sup> jour pour maladie**, celle-ci doit être communiquée à la personne responsable de l'accueil **dès le 1<sup>er</sup> jour d'accueil et avant 8h30** et **devra être justifiée par la production d'un certificat médical remis le jour même.**

**Quel que soit le motif de l'absence, si la semaine est entamée, elle sera due.**



Accueil de loisirs semaine 52 du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023			
Le tarif des 4 jours pour 1 enfant comprend l'accueil & les activités, le déjeuner et le goûter			
Résidence Aiglemont + Enfants scolarisés à Aiglemont			
Nombre d'enfants inscrits	revenus < 1600 €	1600 € < revenus < 2100 €	revenus > 2100 €
Tarif pour 1 enfant si 1 enfant inscrit	50,48 €	57,92 €	59,20 €
Tarif pour 1 enfant si 2 enfants inscrits	47,84 €	55,28 €	56,60 €
Tarif pour 1 enfant si 3 enfants et + inscrits	46,08 €	53,52 €	54,84 €
EXTERIEURS			
Nombre d'enfants inscrits	revenus < 1600 €	1600 € < revenus < 2100 €	revenus > 2100 €
Tarif pour 1 enfant si 1 enfant inscrit	74,08 €	81,72 €	86,12 €
Tarif pour 1 enfant si 2 enfants inscrits	71,08 €	78,24 €	82,84 €
Tarif pour 1 enfant si 3 enfants et + inscrits	67,96 €	75,60 €	79,36 €



*Pré accueil...Pré accueil... Pré accueil... Pré accueil... Pré accueil...*

Cochez cette case **UNIQUEMENT** si vous avez besoin du **pré accueil de 8h à 8h30**

Et précisez : Tous les jours

ou seulement les jours suivants : LUNDI  MARDI  MERCREDI  JEUDI  VENDREDI

**Service enfance – 22 rue Jean Macé 08090 AIGLEMONT**

**03 24 33 53 46 ou enfance@aiglemont.fr**